Episodes de l'invasion de Bellelay à l'époque dite la guerre des Suédois, de 1634 à 1638

Autor(en): **Mandelert, P.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **13 (1862)**

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-549524

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

voyer querrer à la rive devant le lac, et doit conduire en sauvegarde son corps et ses biens jusques au lieu où il veut tirer, et quand il veut retourner, il doit payer ses tailles, ses debtes. Et adoncques le dit advoyer le doit conduire en sauvegarde à icelui lieu là où il veut retourner et revenir.

Item, aussi est à sçavoir que un Evesque de Basle doit **mettre** les **eschevins et le southier** sur la Montagne, et doibvent les eschevins jurer de maintenir les droicts des dicts seigneurs, et si mourait l'un des eschevins sans hoirs de son corps, et s'il a aucuns frère ou des enfants de son frère, iceux doibvent hériter l'office, et si n'en a point, adoncques Monsr de Basle le peut prester auquel que luy plaira.

Ainsi tiré d'une copie qui était tirée d'une autre de l'an 1352 et signée J^a BONEBEL.

Qu'ainsi soit esté tirée de mot à mot, atteste

HIMLY, *secrétaire.*

EPISODES DE L'INVASION DE BELLELAY

à l'époque dite la guerre des Suédois, de 1634 à 1638.

Prudence, fermeté et générosité de l'abbé **David Juillerat;** patriotisme, courage et désintéressement des **Montagnards** jurassiens,

communication de P. MANDELERT.

J'ai découvert cette année un manuscrit inédit intéressant; il a 80 pages et est intitulé : *Principauté désolée, ou l'histoire des choses remarquables arrivées dans l'Evêché de Basle au commencement du siècle passé; faits mémorables et dignes de l'attention des curieux*, etc., etc., par le P. Bernard Pallain, chanoine Prémontré de Bellelay. 1748.

J'ai eu déjà l'avantage de communiquer à l'honorable président de la Société jurassienne d'émulation la préface de cet

ouvrage, dans lequel le P. Pallain retrace les graves événements et tous les faits émouvants qui se sont passés dans l'Evêché de Bâle à l'époque dite de la guerre de Suède, ou de l'invasion des Suédois, de 1634 à 1638. « On verra dans cette histoire, dit l'auteur, des évènements singuliers, des faits touchants, des cas tragiques et tout ce que le pays a souffert par la cruauté, l'inhumanité et la barbarie des nations étrangères qui, pendant quatre à cinq ans, s'emparèrent contre tout droit de l'Evêché de Bâle. »

Voici, entre autres, quelques épisodes qui se sont passés à Bellelay. Ils nous apprennent des faits à l'occasion desquels les Montagnards jurassiens surtout se sont honorablement distingués par des actes de patriotisme, de courage et de désintéressement, faits d'autant plus remarquables qu'ils sont peu ou point connus de nos jours.

..... « On rappela le colonel Forbes, écossais de nation, mais qui était au service de France, homme débauché s'il en fût jamais, et franc voleur. Il s'était transporté à la Neuveville pour y faire des recrues au nom du roi, et il était intentionné, à son retour, de ravager la Montagne et la vallée de Delémont. Les paysans n'eurent pas plus tôt appris cette nouvelle, qu'aussitôt ils le vinrent joindre au monastère de Bellelay, où il était déjà arrivé.

» Là ils s'assemblèrent en grand nombre et demandèrent avec de grandes clameurs que Forbes leur fût livré. C'était de grand matin, et ce soulard n'avait point encore entièrement cuvé le vin qu'il avait bu le soir précédent en abondance, qu'on vint l'avertir du tumulte et du danger où il était. Etant encore à moitié timbré, il sortit de son appartement, accompagné de David Juillerat, alors abbé de Bellelay, dont il se servait comme d'un bouclier contre les insultes des paysans. Ceux-ci ne le virent pas plutôt, *qu'ils lui commandèrent de sortir de leurs terres, sans quoi ils le mettraient en pièces lui et tous ses gens!* Forbes crut les apaiser en leur présentant les lettres du Roi, par lesquelles il lui était permis d'assembler ici ses troupes et de les passer en revue; mais *les paysans*

criaient plus tumultueusement qu'ils ne voulaient ni voir ses lettres, ni les lire, mais que sans différer, il devait se retirer.

» Dans le même temps, un de la troupe s'avance, et tenant une hache à la main, il levait déjà le bras pour l'assommer, ce qu'il aurait fait s'il n'en eût été empêché par ses compagnons ; et comme il se flattait d'être invulnérable par les armes à feu, les autres le menaçaient de rendre ses sortiléges inutiles avec leurs bâtons et leurs tricots. Les paysans étaient convenus entre eux qu'aussitôt qu'un certain des leurs, meunier de profession, aurait lâché un coup de fusil, ce coup serait le signal, et qu'aussitôt tous se jetteraient sur le colonel et sur ses gens, *et qu'ils les tueraient tous sans en laisser échapper un seul.* C'est pourquoi ils avertirent l'abbé de se retirer dans son couvent, et que s'il lui arrivait quelque accident, il devait se l'imputer. Mais le bon abbé tâchait par tout moyen de les apaiser en leur représentant les suites fâcheuses que pourrait avoir leur attentat sur la personne d'un officier du Roi.

» L'abbé parlait encore aux paysans, que déjà le meunier donna ou voulut donner le signal dont on était convenu, et lâcha son coup de fusil ; mais heureusement il manqua feu, ce qui épargna une sanglante boucherie et bien du sang qu'on aurait répandu de part et d'autre ; car Forbes et ses gens n'auraient pas manqué de se défendre. Mais enfin le colonel ayant obtenu un peu de silence et ralenti par de bonnes paroles la fureur des paysans, il obtint d'eux de rester jusqu'au lendemain. Les nouveaux soldats, allemands de nation, qu'il venait d'engager, voyant que leur vie, dans ce tumulte, était en danger, démontrèrent à leur colonel qu'il n'était ni de leur intérêt, ni de son honneur de tergiverser plus longtemps, mais que le meilleur pour eux et pour lui était de se retirer. Forbes se rendit enfin et leur accorda, malgré lui, de prendre leur route vers Porrentruy. Les paysans furent si polis à leur égard qu'ils *les accompagnèrent jusque sur Repais, les chassant devant eux à peu près comme l'on ferait d'un troupeau de bœufs ou de moutons.*

» Forbès, après le départ de sa compagnie, resta encore à Bellelay, où il se divertissait à gogo, tandis qu'on lui préparait une nouvelle guerre. En voici le sujet. Dans le temps qu'il faisait sa recrue à la Neuveville, il rencontra le baron de Longueville et d'autres seigneurs comtois : il les arrêta et les fit prisonniers. Il les mena donc avec lui à Bellelay et les traitait indignement. Un de ses propres officiers, indigné de la manière avec laquelle on traitait des gens de leur rang, en fut entièrement choqué, et, ne pouvant plus supporter les manières hautaines de son colonel, s'évada et alla avertir les Montagnards que tels et tels étaient injustement détenus captifs, et qu'actuellement ils étaient au monastère de Bellelay, qu'ils étaient en état de se rendre estimables de tous les gens de bien en les délivrant, et que ces captifs, une fois délivrés des mains de ce tyran, ne seraient sans doute pas ingrats à leur égard.

» Les Montagnards, à cette nouvelle, prirent aussitôt les armes, et tout en fureur coururent à Bellelay. Déjà ils étaient près de forcer les murailles, et de les renverser avec de gros arbres, à l'exemple des anciens guerriers ; mais Forbes, accompagné de l'abbé David, sortit à eux ; il tâcha par de belles paroles de les apaiser, et jugeant bien que les paroles n'y feraient rien, il y ajouta les effets : *en tirant de sa poche une poignée de louis, il voulut les leur donner, leur disant agréablement de les aller boire à sa santé.* Mais les généreux Montagnards lui répondirent qu'ils n'avaient que faire de son argent; ce qu'ils demandaient, c'étaient ces captifs qu'il retenait injustement ; et en second lieu, qu'il sortît lui-même sans différer de la Montagne! En même temps, les captifs parurent; mais voyant qu'il y avait des contestes, une multitude de peuple accourue et animée, et en ignorant la cause, ils se retirèrent aussitôt et se cachèrent si bien qu'on eut de la peine à les trouver. Mais enfin, ayant appris que ce tumulte se faisait à leur sujet et à leur avantage, ils se découvrirent à leurs libérateurs, qui, malgré toutes les oppositions du colonel, leur rendirent la liberté et les emmenèrent avec eux.

» Forbes donc, avec sa nouvelle recrue et ses autres soldats, se rendit à Porrentruy, où ils exercèrent toutes sortes de tyrannies sur les bourgeois ; et l'on peut dire qu'ils leur firent plus de mal eux seuls que ne leur en avaient causé les Suédois, les Allemands et les Français ensemble. Plusieurs qui avaient à peine un peu de pain pour se nourrir avec leurs familles, étaient forcés à trouver de quoi régaler splendidement ces barbares, sans parler des payes en argent qu'ils étaient obligés de leur fournir. D'autres, qui n'avaient pour étancher leur soif qu'un peu d'eau, ils les forçaient de leur procurer pour boire jusqu'à 15, 20 et 30 mesures de vin. « Que vous n'en ayez pas pour vous, leur disaient-ils, c'est de quoi nous ne nous mettons guère en peine ; pour nous, nous voulons en avoir. » Si du moins avec tout cela ils avaient été contents, mais non. Ces harpies insatiables et ces inhumains, après avoir bu et mangé tout ce qu'ils trouvaient dans les maisons, ne payaient leurs écots qu'avec des injures, souvent avec des coups, quelquefois même ils chassaient leurs hôtes de leurs propres maisons. Enfin, pour faire en deux mots le portrait de Forbes et de ses soldats, on peut dire que c'étaient des hommes (si toutefois ils méritèrent ce nom), dont toute la vie se passait à voler, à s'enivrer comme des bêtes et à paillarder.

» Cependant, Forbes avait toujours une dent contre l'abbé de Bellelay, malgré tout le bien qu'il lui avait fait, parce qu'il était persuadé que c'était à sa sollicitation que les Montagnards ses voisins étaient venus le chasser de la Montagne. C'est pourquoi il ne cessait de pester, de jurer contre lui, de le maudire et de le menacer : digne reconnaissance d'un ingrat qu'il avait délivré de la fureur d'une population irritée et sans quoi il aurait été immanquablement assommé.

» L'année 1637, le 17 février, mourut David Juillerat, abbé de Bellelay, grand homme de bien, qui avait fort à cœur la discipline, la régularité, et qui a gouverné l'abbaye avec fruit et honneur. Il eut pour successeur Jean-Pierre Cuenat, de Cœuve. Celui-ci était un homme savant, grand, régulier, et

dont son prédécesseur s'était servi pour rétablir entièrement le bon ordre dans la maison .... »

»..... Le comte de Grançay, qui avait été nommé par le Roi gouverneur de Montbéliard et du voisinage, attaqua l'abbé de Bellelay, et par des députés qu'il lui envoya, il exigeait de lui un tribut très considérable, tant en vin qu'en bétail et en argent. Lorsque ces nouvelles vinrent à Bellelay, l'abbé était absent; car peu de jours auparavant il était allé à Soleure pour y renouveler et reprendre la bourgeoisie que l'abbaye a avec la république. L'abbé profita donc du temps et de l'occasion favorable où il était pour représenter au Sénat l'exaction injuste qu'on exigeait de lui; il s'en plaignit en plein Conseil, et fit entendre que de telles extorsions le mettaient hors d'état de recevoir les passants et d'exercer l'hospitalité à leur égard; et que, comme d'ailleurs son abbaye était déjà obligée de subir de grands frais, si on la chargeait de nouvelles contributions, les religieux eux-mêmes n'auraient plus de quoi subsister et seraient obligés de chercher ailleurs un asile, ce qui ne pouvait se faire sans de grands inconvénients.

» Après que l'abbé eut représenté toutes ces choses et qu'il se fut retiré, on délibéra sur ce qu'il y avait à faire dans les circonstances présentes, et on résolut qu'en vertu de l'ancienne alliance et amitié qui avait toujours régné entre le louable canton de Soleure et la vénérable maison et abbaye de Bellelay, on ne permettrait pas qu'on l'opprimât injustement; que l'abbé et les religieux de Bellelay étaient leurs amis et leurs combourgeois, et qu'en cette qualité, ils soutiendraient leurs confédérés par les armes mêmes, s'il était nécessaire.

» En conséquence de cette résolution, le premier préteur et chef de la République fut député vers l'ambassadeur de France, résidant dans leur ville, pour lui signifier le décret et la résolution du Sénat et du peuple en faveur de l'abbaye de Bellelay. Cette députation eut son effet, et le comte de Grançay, averti sans doute par l'ambassadeur, cessa de molester l'abbé Jean-Pierre, s'imaginant qu'il fallait céder pour cette fois, mais

espérant bien en même temps que, comme ce qui est différé n'est pas perdu, il trouverait dans la suite une occasion plus favorable encore de contenter son envie. »

ÉPISODE DE MON SÉJOUR AU BRÉSIL.

Visite à Aura,

par ALEX. FAVROT.

J'avais fait, depuis peu de temps, connaissance avec quelques Indiens tapuius, qui étaient venus plusieurs fois déjà me voir au Cacoalinho, en descendant le Guama, pour se rendre à la ville de Para. L'industrie de ces gens, qui consistait principalement à vendre des bois de construction qu'ils tiraient des forêts vierges, ou à trafiquer de quelques légumes qu'ils cultivaient autour de leurs habitations, me les amenait assez souvent; ils venaient me demander l'hospitalité pour une nuit ou la durée d'une marée, ou m'offrir quelques-uns des produits de leurs travaux. C'était avec l'un d'eux en particulier que je m'étais mis le plus souvent en relation, parce qu'il était le plus à même de me fournir ce dont j'avais besoin dans les constructions que j'avais entreprises à l'établissement du Cacoalinho. Plus d'une fois j'avais été invité à l'aller voir, et j'avais résolu de profiter du premier moment disponible pour aller visiter la petite tribu qu'il habitait, située à peu de distance du poste militaire préposé à la garde de la poudrière de Aura.

Comme les voyages dans ces pays ne peuvent se faire que par les rivières, et que le cours de celles-ci est en général très rapide et très difficile à remonter, il convient de profiter